



Le Grillon

MESSAGE DE M. PIERRE-ANDRE BURNIER, SYNDIC

Je tiens en préambule à souhaiter la bienvenue à M. Pierre-Etienne Cherix au sein de la Municipalité, tout en le remerciant de son engagement envers notre communauté.

La Municipalité, dans sa composition actuelle, va œuvrer jusqu'à la fin de la législature, en juillet 2026 mais des élections générales pour le renouvellement des Autorités communales interviendront déjà en mars-avril 2026, avec un dépôt des candidatures fixé en janvier. Une assemblée de commune se tiendra dès lors en décembre prochain et nous encourageons vivement chacune et chacun d'entre vous à vous poser la question de savoir si une participation aux grandes décisions ou orientations de Gryon vous intéresse et si vous êtes prêt à y consacrer un peu de votre temps.

La conduite des communes repose en effet sur un système de milice et nous avons conscience qu'il n'est pas aisé de pouvoir dégager du temps pour s'y investir mais il demeure essentiel que des citoyens puissent être motivés par le destin de leur communauté. Il n'y a pas besoin de connaissances spécifiques, juridiques ou techniques, les collaborateurs communaux pouvant assurer un soutien dans les différents services concernés et des formations cantonales étant proposées à la carte.

Alors, n'hésitez plus et investissez-vous pour que Gryon garde sa qualité de vie pour les générations futures.



SECURITE CIVILE - LES AUTORITES SE PREPARENT

Ce printemps, le service cantonal de la sécurité civile et militaire a distribué une brochure d'information à toute la population vaudoise.

Concluant la fin de la phase de déploiement des points de rencontre d'urgence (PRU communaux), cette brochure informe de leur raison d'être et plus largement rappelle quelques consignes comportementales. Il convient de conserver précieusement cette brochure pour les cas d'urgence ou de catastrophes.



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

Le PRU communal peut revêtir plusieurs utilités, telles que :

- INFORMATION : échange d'informations entre les autorités et la population.

Sommaire

- 1-2 Message du Syndic, sécurité civile, Assainissement chauffage et chauffe-eau
- 3-4 Guichet de proximité à la Préfecture, infos sur L'eau, plan canicule, la crèche déménagement
- 5-6 Parking de la Losse, Fondation Botnar, En bref
- 7-8 Bénévolat Vaud, Nouvelles du tourisme et agenda

- COMMUNICATION : pour garantir l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ne fonctionnent pas
- ASSISTANCE : point de distribution de produits de première nécessité
- ACCUEIL : lieu de rassemblement, voire d'accueil pour la population d'une zone fortement sinistrée.

Nous l'avions déjà indiqué, le PRU principal de Gryon se trouve à la Maison de commune, Rue du Village 1. Des locaux secondaires, comme la grande-salle, le dépôt communal et l'abri PC de Barboleuse peuvent être réquisitionnés selon les besoins.

En deuxième phase, le canton demande aux communes de mettre en place un **Programme climat**, notamment au vu des événements climatiques toujours plus présents et des dangers naturels identifiés pour chaque localité. L'actualité vécue par les habitants de la vallée du Loetschental confirme qu'il est essentiel de se préparer correctement, sans toutefois mettre en place un climat anxieux.

Ce Programme climat, sur lequel nous travaillons actuellement, consistera à établir un dossier communal de sauvegarde, intégrant un inventaire des différents dangers naturels (crues, éboulements, avalanches, sécheresses, pandémies, pénuries d'énergies, etc...), les moyens d'alarmes et d'alertes, les moyens logistiques à mettre en place, le personnel disponible et les différents degrés d'urgence que devra gérer la cellule communale de crise. Les Autorités et une partie du personnel communal vont être formés pour pouvoir réagir promptement lors d'événements majeurs.

ASSAINISSEMENT DES CHAUFFAGES ET CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES

Le décret cantonal prévoyant l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques est entré en vigueur le 01.01.2025. Il prévoit leur remplacement au plus tard le 1^{er} janvier 2033.

Celui-ci prévoit que tout propriétaire concerné doit s'annoncer auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou des distributeurs d'électricité d'ici à **fin juin 2025** :



Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage et/ou d'un chauffe-eau électrique ?

Merci de l'annoncer d'ici à fin juin 2025 sur le site :

vd.ch/chauffage-electrique

Grâce aux informations obtenues, la Direction de l'énergie pourra ensuite informer directement les propriétaires de leurs obligations et également tenir compte de leur situation individuelle, particulièrement au regard des différentes possibilités d'assainissement ainsi que des dérogations (techniques, financières) prévues par le décret.

Les propriétaires des bâtiments équipés de systèmes de chauffage électrique centralisé (avec réseau de distribution de chaleur) doivent remplacer celui-ci par une installation fonctionnant prioritairement aux énergies renouvelables (pompes à chaleur, chaudières à bois, raccordement à un réseau de chauffage à distance, etc.).

S'agissant des bâtiments équipés d'un système de chauffage électrique décentralisé (sans réseau de distribution de chaleur), le propriétaire dispose de trois solutions : le remplacer par un autre système fonctionnant prioritairement aux énergies renouvelables ; assainir son bâtiment pour l'amener aux performances des standards énergétiques actuels ; ou compenser une part de la consommation du système de chauffage électrique par une production simultanée d'électricité d'origine renouvelable.

Les chauffe-eau électriques centralisés et décentralisés doivent également être remplacés par de nouveaux systèmes fonctionnant

prioritairement aux énergies renouvelables. Dans le cas d'un chauffe-eau électrique décentralisé, le propriétaire peut choisir l'alternative de compenser une part de sa consommation par une production simultanée d'électricité d'origine renouvelable.

LA PREFECTURE A VOTRE DISPOSITION

GUICHET DE PROXIMITÉ



Ce nouveau service, en phase pilote à la Préfecture d'Aigle, vise à renforcer la proximité entre l'administration cantonale et les habitants, en leur offrant un accompagnement personnalisé pour leurs démarches administratives cantonales. La volonté du Conseil d'Etat est de rendre l'administration plus accessible, humaine et ancrée dans les réalités.

Pour toute question ou assistance gratuite, les habitants et habitantes du District d'Aigle peuvent bénéficier de ce service via les canaux suivants :

- vd.ch/guichet-proximite
- tél. 021 338 44 44
- sur place : préfecture, pl. du Marché 2 à Aigle.

Nous souhaitons en outre rappeler que **Monsieur Nicolas Croci Torti** est le nouveau Préfet du District d'Aigle et qu'il prendra ses fonctions en juillet 2025. M. Croci Torti a siégé à la Municipalité d'Ollon et en tant que député au Grand Conseil vaudois. Il a aussi occupé le poste de doyen au sein de l'établissement scolaire de Bex. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ce nouveau mandat.

INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE

Régulièrement et selon l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, nous informons la population sur la qualité des eaux de notre réseau.

En 2024, 52 prélèvements ont été effectués et analysés, tant biologiquement que chimiquement par le laboratoire du SIGE à St-Légier. Aucun dépassement des valeurs seuils sur l'ensemble des ressources n'a été détecté.

La dureté de l'eau de Gryon se situe entre 11 et 15 degrés F. Il s'agit donc d'une eau douce, peu dangereuse pour les appareils électroménagers. Son PH est de 7.7.

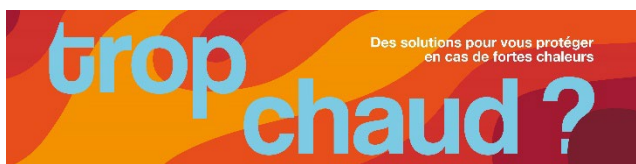
La majorité de l'eau distribuée est dite brute, donc sans traitement. Deux stations de traitements par ultra-violets sont installées sur les sources des Chaux (2012) et des Bottenites (2021), l'eau est ainsi débarrassée des éléments indésirables telle que virus et germes pathogènes, elle conserve toute ses propriétés physico-chimiques de grande qualité. Un traitement léger par chloration à l'eau de Javel est néanmoins actuellement nécessaire de manière préventive, pour traiter l'eau à la sortie de certains captages.

Une station de traitement par ultrafiltration et UV est en cours de réalisation à Sodoleuvre. Elle permettra ainsi de traiter la totalité de l'eau d'une manière naturelle sans apport chimique (chlore) afin d'en conserver sa pureté.

Vous trouverez sur le site www.gryon.ch le chapitre complet présentant le réseau communal et les propriétés de l'eau potable de Gryon.

PLAN CANICULE

Sur ordre de l'Etat de Vaud, les communes sont appelées chaque année à préparer leur dispositif d'intervention en cas de déclenchement du plan canicule. Le cas échéant, il s'agit de prendre contact par téléphone et/ou visite personnelle avec les personnes âgées ou fragiles vivant seules, soit sans famille proche ou visites régulières du CMS.



Les canicules sont la manifestation la plus intense d'une vague de chaleur. Elle peut amplifier rapidement les effets sur la santé et toucher un grand nombre de personnes. Par ricochet, cette situation risque d'impacter et saturer le système de soins avec des conséquences négatives tant au niveau de l'organisation des institutions que de la prise en charge de patients.

Il faut toutefois savoir que l'impact de la chaleur sur la santé se manifeste tout au long de l'été. La plupart des problèmes de santé en lien avec la chaleur surviennent en-dehors des périodes caniculaires faisant l'objet des alertes météorologiques.

Nous rappelons dès lors comment se protéger des effets de la chaleur sur la santé :

1. Boire souvent, sans attendre d'avoir soif
2. Manger léger, repas froids, fruits et légumes
3. Créer des courants d'air la nuit, le matin ou le soir puis fermer fenêtres, volets et stores
4. Porter des vêtements clairs, amples et légers,
5. Se rafraîchir (habits ou linges mouillés), brumisateur, douche fraîche
6. Penser aux autres, prendre des nouvelles de proches, amis ou voisins

Le site de l'Etat de Vaud dispose de pages bien détaillées et riches en informations diverses sur les épisodes de canicules.

UN NOUVEL ELAN POUR LA PETITE ENFANCE



crèche
L'ARBRE À MUSIQUE



uape
LE BAOBAB

La crèche l'Arbre à musique et l'UAPE le Baobab déménagent et s'agrandissent.

Après plusieurs années d'activités passées avec bonheur au Centre Gryonnais, il était devenu nécessaire de trouver un nouveau lieu pour nos deux structures. En effet, le nombre d'enfants accueillis, en forte augmentation ces dernières années, et les normes exigées par le Canton en matière d'accueil et de sécurité font que les locaux actuels ne répondent plus aux besoins. Depuis plusieurs années, la direction s'est mobilisée pour trouver une solution à la nécessité de changer de lieu. Diverses pistes ont été explorées, également avec la Commune, et c'est finalement avec Cité Derrière et le projet des Valériannes à la Route de Rabou, qu'un partenariat a pu se concrétiser.

C'est donc dans ce nouveau lieu que nous nous installerons dès la rentrée d'août 2025. La crèche passera de 10 à 24 places, tandis que l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) pourra accueillir jusqu'à 48 enfants, contre 36 actuellement. Pour accompagner cette évolution, l'équipe comptera entre 23 et 25 collaborateurs comprenant des professionnels de l'enfance, du personnel de cuisine, d'intendance ainsi que des personnes en formation.

Ce projet est un véritable défi tant logistique qu'humain mais nous avons à cœur d'emporter dans nos cartons toutes les valeurs qui nous animent au quotidien : Le vivre ensemble, la mixité des âges, le lien avec la nature et le bel environnement de notre village.

La population sera cordialement invitée à une journée Portes ouvertes début septembre afin de découvrir les nouveaux espaces et rencontrer les professionnels qui accompagnent les plus jeunes

de notre commune. La date et les détails de cet évènement sont à venir et seront portés à votre connaissance par affichage.

La direction, le Comité de l'Association et toute l'équipe se réjouissent de vous accueillir prochainement à la Route de Rabou !

PARKING DE LA LOSSE ET IMMEUBLE LES VALERIANES

Comme chacun l'aura constaté, les travaux du chalet double des Valérianes, au lieu-dit la Losse avancent bien et la livraison de ce complexe est prévue pour la fin 2025.

La crèche et l'UAPE, comme vu précédemment occuperont une partie du rez-de-chaussée dès le mois d'août prochain.

Le parking de 53 places sera aussi disponible pour l'hiver prochain, avec en principe un étage réservé aux locataires de l'immeuble, et le second mis en location annuelle, avec priorité qui sera accordée aux familles et habitants du village ne disposant pas de place privée et/ou ne pouvant pas en réaliser une sur leur terrain. Pour des raisons évidentes, les résidents secondaires ne seront pas prioritaires. Les places extérieures seront payantes avec une borne d'horodateur.

Une réflexion entière est à l'étude pour la gestion des places de stationnement dans le village, avec des temps limités pour favoriser les commerces. Le petit parking couvert après le Café Pomme sera accessible au public, avec taxe payante aussi. Pour rappel, en cas d'intérêt, des pré-inscriptions pour le parking de la Losse peuvent être faites au moyen du formulaire disponible sur le site communal ou auprès du bureau technique communal.

Concernant les logements, les contacts sont à tenir avec la Coopérative Cité Derrière ou ses représentants, en passant par leur site internet. Un règlement d'attribution, avec des critères de

priorités, a d'ores et déjà été défini d'entente avec la Municipalité.

LA FONDATION CAMELIA BOTNAR

En 1985, un couple de bienfaiteurs résidant à Villars a souhaité créer une Fondation en souvenir de leur fille unique, Camélia, décédée tragiquement à l'âge de 20 ans. C'est ainsi que fut créée, grâce à un don généreux, la Fondation Camélia Botnar. Son but est de promouvoir le bien-être médical et social de la population des communes d'Ollon et de Gryon.

Les membres de cette Fondation, entièrement bénévoles, allouent chaque année des aides diverses à la population, telles que:

- Coups de pouce financiers ponctuels à des personnes en situation difficile
- Facilitation des rencontres entre personnes âgées ou seules par des bons
- Prise en charge de certains médicaments non.-remboursés
- Aides aux aménagements des crèches des communes d'Ollon et de Gryon
- Soutien à la formation et à la prévention auprès des jeunes

L'action de la Fondation Camélia Botnar s'adresse à des personnes de tous âges des Communes d'Ollon et de Gryon.

Fondation Camélia Botnar, Le Daphné 5, 1884 Villars

No mobile: 079 771 67 24,

<https://cameliabotnar.ch>



Bravo et longue vie à la société de Jeunesse qui fête ses 150 ans d'existence du 27 au 29 juin. Venez nombreux !

EN BREF

⇒ **Fête nationale** : la fête nationale coïncidant cette année avec le week-end de la Mi-été, il a été décidé de déplacer les festivités du 1^{er} août à Taveyanne, la Jeunesse se chargeant de leur organisation. Nous vous attendons nombreux à Taveyanne le vendredi 1^{er} août pour une cérémonie traditionnelle mais se déroulant sur notre bel alpage. Renseignements à la Maison du tourisme ou sur le site internet communal.

⇒ La traditionnelle **journée des vernes** aura lieu le **30 août 2025** à Taveyanne. Bienvenue et merci aux fidèles bénévoles qui participent chaque année à cette journée sympathique. Détails sur le site www.gryon.ch

⇒ **Une borne de rechargement** électrique pour véhicules va être installée au Village, au parking de la Losse, côté aval, d'ici la fin de l'année.

⇒ **Cueillette des champignons** : après une levée de boucliers des milieux concernés, le canton est revenu sur sa décision d'interdire la cueillette des champignons du 1^{er} au 7 de chaque mois. Dès lors, les règles qui s'appliquent depuis janvier 2025 sont :

- La récolte de champignons est autorisée sur le territoire cantonal tous les jours du mois, de 7h00 à 20h00, dans la limite de **2kg max par jour et par personne** ;
- La cueillette à des fins lucratives ne peut se faire sans une autorisation cantonale spéciale et se limite à 6 kg par jour.
- Il est interdit de détruire intentionnellement des champignons.

Des contrôles ont eu lieu en 2024 et des avertissements donnés par les inspecteurs de

police faune et environnement. Dorénavant, des amendes seront infligées en cas de non-respect.

⇒ **Chiens en laisse**. En cette période de reproduction de la faune, nous rappelons les prescriptions légales obligatoires de tenir son chien en laisse, soit :

- En forêt et lisières : du 1^{er} avril au 15 juillet
- Prairies attenantes en zone agricole : du 1^{er} avril au 15 juillet.
- Réserves naturelles, zones de tranquillité : selon les dispositions du site (affichage)
- Pâturage avec du bétail : pendant la présence du bétail.

⇒ La journée de **nettoyage des pistes de ski** et zones de loisirs a eu lieu le 17 mai dernier. Cette action fait partie du Clean-up Tour de Summit Foundation et elle est organisée conjointement avec la commune, la Maison du tourisme et les remontées mécaniques. Elle a réuni plus de 50 bénévoles qui ont récolté quelques 65 kg de déchets divers. Nous les remercions vivement et en appelons à l'engagement de chacune et chacun pour éviter de jeter mégots, papiers et autres plastiques dans la nature.

⇒ **Sécurité aux abords du collège** : lors des rentrées mais surtout des sorties des classes les allées-venues des parents et des enfants, additionnées à la circulation habituelle font de cette entrée de village une zone particulièrement dangereuse. Nous demandons instamment aux parents de bien vouloir déposer leurs enfants à l'avenue de la gare ou au village vers le Garage de Gryon, pour que ceux-ci se rendent à pied à l'école, par le Vieux Chemin ou par les escaliers du Ganguelin. Il est prévu, en 2026, de supprimer les deux ralentisseurs actuels et d'en créer un nouveau à la hauteur du passage à piétons du collège. Nous recherchons aussi de nouveaux/nouvelles patrouilleurs scolaires pour sécuriser les sorties des classes.

**ATTENTION
AUX
ENFANTS**

BENEVOLAT VAUD

Connaissez-vous l'association Bénévolat-Vaud ?

Il s'agit d'une plateforme d'annonces bénévoles en ligne sous l'adresse Internet www.benevolat-vaud.ch pour les personnes souhaitant s'engager pour aider, se sentir utile, rencontrer des gens, découvrir de nouveaux horizons. Le bénévolat est une activité exercée gratuitement, volontairement et pour le bien commun. Cette plateforme propose des activités aussi bien dans les secteurs de la culture, du sport, de l'environnement, de la santé et du social, des droits civiques, etc...

Nouvelles du tourisme



Espace de bien-être de Fricence

Envie ou besoin de ressourcement ?

Du 19 juillet au 10 août, la nouvelle terrasse de la buvette de Fricence sera animée tous les jours, avec une à plusieurs activités de ressourcement personnel et de bien-être.

Du Yoga aux Pilates, de la musicothérapie à la méditation ou la sophrologie, il y en aura pour tout le monde, débutants ou initiés.

Des activités de créativité artistique, des contes et quelques moments musicaux de ressourcement seront également proposés.

La buvette sera également exploitée de 11h à 16h avec de la restauration chaude.

Toutes les activités payantes bénéficieront d'une remise de 50% sur présentation de la carte Bienvenue ou Fidélité.

Informations et réservations auprès de la Maison du Tourisme de Gryon (Attention, nombre de places limité).

Les activités ont lieu par temps sec, tout comme l'ouverture de la buvette.

Les Marchés Villageois changent d'horaire

Cet été, 5 marchés villageois seront organisés sur la place de Barboleuse, les samedis du 12 juillet au 9 août. Pour cette édition, les horaires ont été modifiés et les marchés auront lieu l'après-midi de 14h à 18h30, avec un concert vers 17h. Des stands de nourriture et boissons seront proposés aux visiteurs jusqu'à 19h, en plus des exposants du marché.

Gryon Tribute Fest

Cet été, le Gryon Tribute Fest aura lieu le samedi 9 août, avec 2 concerts Rock interprétés par des groupes de premier plan dans le monde des Tribute Band :

A 15h, Museum, groupe Belge qui interprétera les plus grands classiques de MUSE

Dès 17h30, The Jack, groupe français, qui reprendra les tubes d'AC/DC.

Place Barboleuse, entrée libre

Découverte des chauves-souris

On les devine le soir à virevolter dans la pénombre, discrètes et furtives... Mais connaissez-vous les chauves-souris ?

Samedi 23 août, une soirée dédiée à ce petit mammifère ailé sera proposée à Fricence, avec une présentation sur la terrasse de la buvette, suivie par une balade d'observation vers le lac et ses alentours. Nous aurons la chance d'accueillir Anaïs Binggeli, biologiste, qui est la grande spécialiste Suisse des chauves-souris.

Date de remplacement en cas de pluie le 30 août.

Programme des prochaines activités et animations

26 au 29 juin	Exposition de photos aériennes – La Ludze (Rabou)
28 juin	150 ^{ème} anniversaire de la Jeunesse animations et concerts (Barboleuse)
3 au 6 juillet	Exposition de travaux sur carton et papier mâché – La Ludze (Rabou)
6 juillet au 29 août	Les Ateliers de Solalex – artisanat
12 juillet	Marché Villageois de Gryon et concert Pop Rock avec Shameless
17 au 20 juillet	Exposition de perles d'art et de paperolles – La Ludze (Rabou)
18 au 20 juillet	Tir et fête de l'Abbaye (Barboleuse)
19 juillet	Nuit du tennis de Gryon – concert et grillades (Tennis de Joli-Bois)

19 juillet	Marché Villageois de Gryon et concert de musique populaire avec le Trio Arrangiatore
19 juillet au 10 août	Espace de bien-être de Frieuce activités de ressourcement.
19 juillet	Descente des gorges de l'Avançon (guidée) et découverte de la vie Aquatique
24 juillet	Soirée champêtre et raclette avec concert des Frères Tuaz (Barboleuse)
24 au 27 juillet	Exposition de perles d'art et de paperolles – La Ludze (Rabou)
26 juillet	La traditionnelle Barbolée de l'APR2 (Luissalet)
26 juillet	Marché Villageois – concert Funk Rock avec Smile (Barboleuse)
26 juillet	Balade accompagnée à la recherche de fossiles dans la région de Solalex
30 juillet	Fête du Cervelas – concert Rockabilly avec Eddy Ray Cooper (Les Fracherets)
1 ^{er} août	Fête nationale (ATTENTION, LA FÊTE AURA LIEU À TAVEYANNE)
2 août	Marché Villageois – concert Jazz avec le Sotavento Big Band (Barboleuse)
2 août	Concert de l'amicale des Cors des Alpes de la Fête des Vignerons (Barboleuse)
2-3 août	Mi-Eté de Taveyanne
7 août	Soirée champêtre et raclette avec concert de Gillou, le célèbre accordéoniste (Barboleuse)
8-9-10 août	Les Concerts Classiques d'Été de Gryon (Temple et Grande Salle)
9 août	Marché Villageois (Barboleuse)
9 août	Gryon Tribute Fest – Muse (Museum) et AC/DC (The Jack) (Barboleuse)
10 août	Mi-Eté de Solalex
23 août	Soirée d'observation des chauves-souris (Frieuce) (déplacé au 30 août en cas de pluie)
28 au 31 août	Exposition d'aquarelles – La Ludze (Rabou)
30 août	Journée de la Verne

Balades accompagnées (gratuites avec les cartes Bienvenue et Fidélité ou fr. 10.-pp)

- **L'herboristerie médicinale dans nos montagnes :** 10-17 juin, 1-8 et 29 juillet
- **A la découverte de nos alpages :** 12 et 26 août
- **Des volcans dans les alpes :** 15 juillet et 14 septembre
- **Les effets du changement climatique dans nos montagnes :** 2 et 30 septembre
- **150ans d'histoire d'alpinisme dans le massif de l'Argentine :** 24 juin, 22 juillet, 5 août et 16 septembre

- **Gastronomie,** cuisinons ce que nous cueillons : 7 et 21 octobre

Activités en juillet et août :

- Les vendredis de juillet et août : Baptêmes en parapente aux Chaux
- Tous les jours : Jeu d'enquête à réalité augmentée au village « La malédiction de la bible d'Olivétan »
- les mercredis et weekends du 7 juin au 22 septembre + 7/7 du 28 juin au 17 août : Summer Tubing à Frieuce (piste de bouées) et accro-benjee (Trampoline avec élastiques)
- Tous les jours sur réservation : Cours de dessin avec Michel Point
- Tous les jours sur réservation : Cours d'initiation ou de pratique du vélo, VTT ou e-bike

Quelques dates à retenir cet automne :

Dates à fixer	Sortie d'initiation à la mycologie
4 au 7 septembre	Exposition de photos panoramique de Frédy Wittwer – La Ludze (Rabou)
20 septembre	Fête de la Désalpe à Barboleuse – Concert de Sandrine Lion et son orchestre dès 11h30
18 au 22 et 25 au 28.9	Exposition de peintures, sculptures et photos de la collection Gerber Badan – La Ludze (Rabou)
28 septembre	Coupe Suisse de Micromagic (Lac Frieuce)
28 septembre	Fête automnale des Tâtchis (Village de Gryon)
5 octobre	Tournoi de pétanque de la Brisolée
15 et 22 octobre	Journées de découverte de la nature pour les enfants (Cergnement)
19 octobre	Concert Classique d'automne (Temple)

